

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25045221

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

27 MARS 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0433 334 038**

Nom

(en entier) : **GRANIT INTER**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Robesse 2 à 6041 GOSSELIES**

Objet de l'acte : Nomination

Extrait de l'assemblée générale du 10 juin 2024 :

Sur proposition de l'organe d'administration, l'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de la société à responsabilité limitée « REMON & CO » en qualité de commissaire pour un terme de trois ans (exercice comptable 2024, 2025 et 2026) expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2026. Cette dernière société a désigné Monsieur Christophe REMON, Réviseur d'Entreprises pour la représenter dans l'exécution de ce mandat.

Les émoluments du commissaire sont fixés à 7.000,00 € hors TVA, débours et cotisations dues à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces émoluments feront l'objet d'une indexation annuelle fondée sur l'indice des prix à la consommation.

Philippe BERTRAND
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).